

SOCIETE DE TIR DE CHATEAUROUX



				
Siège social	Déclaration préfecture	Siret ape	Agrément jeunesse et sport	Affiliation F.F.Tir
10, rue Fernand RAYNAUD 36 000 CHATEAUROUX	Le 30/06/1947 N° 898	N° 775 187 941 00031 N° 9625	Le 01/01/1950 N° 7104	Le 15/03/1967 N° 07 36 251
 stchx36@gmail.com			 www.societe-tir-chateauroux.com	

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 4 SEPTEMBRE 2022

Salle de réunion du stand R. PERROCHON

Début de séance : 9h30

Nombre de membres présents : 26

Nombre de membres représentés : 9

Total : 35

Nombre de licences validées au 31/08/2021 : 146

Nombre de licenciés appelés à voter : 124

Quorum 1/6 des membres validés : 21 Quorum atteint.

Le quorum étant atteint le Président Patrick MOUROUX indique que l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

9 h00 - Accueil des invités et des sociétaires

. 9h30 – Ouverture de l'Assemblée Générale

. Mot de bienvenue du Président

. Appel des membres et vérification des pouvoirs

. Désignation de deux scrutateurs

. Approbation du procès-verbal de l'AG du 29 août 2021

. Rapport moral par le Président

. Rapport d'activités par le secrétaire

. Rapport de la saison sportive 2021-2022

- . Rapport financier du trésorier
- . Rapport des vérificateurs aux comptes
- . Vote des différents rapports
- . Renouvellement du mandat des vérificateurs aux comptes
- . **Intervention des invités - partenaires**
- . Election des candidats au Comité Directeur
- . Election du bureau / Election du Président
- . Présentation par le Président des actions à mener pour la saison 2022-2023
- . Présentation des tarifs des cotisations club et des licences pour la saison 2022-2023
- . Présentation du budget prévisionnel 2022-2023 par le trésorier
- . Vote des tarifs et du budget prévisionnel
- . Questions diverses
- . Mot de clôture du président et Vin d'honneur.

Début de l'Assemblée Générale Ordinaires à 9 heures et 45 minutes, après l'appel des sociétaires et comptage des pouvoirs.

Le Président, Patrick MOUROUX, confirme le nombre de présents et le nombre de pouvoir.

Conformement aux statuts de l'association, le quorum est atteint. L'Assemblée Générale Ordinaire peut ainsi avoir lieu. Le président remercie les membres présents d'être venus à cette Assemblée Générale.

Désignation de deux scrutateurs

Deux scrutateurs sont désignés pour le vote des candidats au Comité Directeur :

Charles PLAT, Laurent MUSCHIK

Approbation du P V de l'AG du 29 aout 2021

Sur demande du Président, et aucune observation n'ayant été formulée, le PV de l'A.G du 29 aout 2021, publié sur le site de la Société, est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2021-2022 par le président Patrick MOUROUX.

Mesdames et messieurs les membres du Comité Directeur

Chères adhérentes et adhérent de la Société de tir de Châteauroux,

Madame Anne AVIGNON Vice-Présidente de ligue de tir de la région CENTRE Vale de Loire,

Monsieur Gi AVEROUS, Maire de Châteauroux,

Monsieur Denis MERIGOT, responsable des sports Mairie de Châteauroux,

Monsieur Jean-Emmanuel FRONTERA, Président du Comité de Tir de l'Indre,

Chers amis

Vous m'avez élu, il y a un an, à la présidence de notre société de Tir de Châteauroux.

Sans réelle surprise, j'ai pu constater les exigences et les difficultés inhérentes à cette mission. Il convient de rappeler que nous sommes tous sous le régime du bénévolat.

C'est pour cela que nous pouvons tous remercier chaleureusement nos bénévoles : initiateurs, animateurs, arbitres, l'équipe de « travaux et entretiens » qui se sont dévoués pendant toute la saison pour assurer l'accueil, les permanences, les enseignements et les entraînements des tireurs de l'école de tir, de loisir et de compétition.

Sans notre équipe de volontaires, rien ne pourrait être accompli. Force est de constater que cette équipe diminue de manière drastique pour diverses raisons.

- Valentin est parti entraîner une équipe de TSV dans le Cher.

- Patrick a déménagé.

- Et malheureusement deux de nos licenciés et amis nous ont quittés : Alain DANJOUX et Gérard CLOAREC. Chacun dans leur possibilité, ils ont œuvré à la reconstruction de notre club en donnant de leur temps avec passion et fierté.

Je vous propose d'observer une minute de silence en leur mémoire.

Qu'avons-nous fait depuis un an ? Malgré la crise sanitaire persistante, notre club a continué sa marche en avant :

-en recrutant, pour atteindre 148 licenciés dont la moyenne d'âge est de 45 ans :

- 109 licences masculines
- 14 féminines
- 25 jeunes de moins de 20 ans

en confectionnant, pour la première année, une école de tir digne de ce nom avec à la clé une qualification pour Lilwenn au championnat de France. Merci à Ophélie et à l'équipe qui l'entoure.

-en représentant le club dans toutes les compétitions départementales, régionales mais aussi nationales.

Bravo à Ophélie et Dominique qui ont disputé les C.D.F à VOLMORANGE ; Patrick et Daniel à BESANCON et Lilwenn à MONTLUCON.

Sans oublier les résultats encourageants de nos compétiteurs en général.

-nous avons continué de construire : clôtures, cibles électroniques aux 10m et à la fin de cette année aux 50m.

-notre politique d'ouverture sur l'extérieur a gardé son cap : forum, réceptions de groupes en initiation, biathlon avec deux rassemblements en partenariat avec Denis DELSEMME.

Un grand merci à vous toutes et tous, soyez fiers de votre engagement.

Concernant la prochaine saison, nous allons tout simplement continuer d'avancer mais aussi d'évoluer en préparant notre avenir.

Comme vous le savez, nous travaillons main dans la main avec la mairie de Châteauroux, en toute confiance mutuelle, avec le même objectif « participer à l'évolution de Châteauroux ». A ce titre, puisque les JO de tir sportif se dérouleront au C.N.T.S en 2024, notre maire Mr Gil AVEROUS devrait nous permettre financièrement de finaliser notre stand avec la construction d'un pas de tir à 100 m.

Sachez que ce projet est déjà à l'étude mais beaucoup de problèmes techniques demeurent et nous essayons dès maintenant de les solutionner.

Je ne voudrais pas oublier de remercier Mr Denis MERIGOT, adjoint aux sports, le département et son président Mr Marc Fleuret secondé par Mme Florence PETIPEZ, qui ont toujours soutenu financièrement notre club et sans eux rien n'aurait été possible.

Lorsque notre projet sera totalement achevé, côtés travaux, je pense que nous aurons tous mérités une coupe de champagne.

Plus sérieusement, l'avenir n'est pas encore assuré ou garantie pour perpétuer notre patrimoine sportif. C'est pour nous aujourd'hui une source d'inquiétude mais aussi de satisfaction.

-D'inquiétude : dans la mesure où la vieille garde du club n'est pas éternelle et les décès, maladies, mutations... ne nous ont pas épargnées cette année.

Sans polémiquer, certains tireurs que nous avons accueillis ont trouvé un pré plus vert ailleurs. Respectons leur choix, je n'en dirai pas plus.

Celles et ceux qui restent sont fiers de leur maillot, de leur ville de Châteauroux. Des battants qui vont au charbon pour continuer et avancer.

Je terminerai par nos satisfactions. Nous avons la chance d'avoir recruté et rassemblé une équipe de jeunes très volontaire. Je les sais très fiers de défendre les couleurs de la STC.

Nous nous donnons deux années pour terminer nos travaux et pour leur donner le temps de se familiariser avec la gestion du club. Nous ne les lâcherons pas, ils peuvent compter sur nous. Notre ultime devoir pour l'équipe en place est de mener le club jusqu'aux JO et de pérenniser l'avenir du club.

Nous avons pleinement confiance et dès cette année, la nouvelle génération STC va entrer au comité directeur mais aussi dans les postes à responsabilité du club.

Encore merci à vous tous et vive la société de tir de Châteauroux.

COMPTE RENDU SPORTIF DE LA SAISON 2021-2022 par **Ophélie RAMBERT, animatrice, responsable de l'école de tir.**

1 – Compétitions à l'échelon départemental : « des records de participations et une belle moisson de médailles »

- Coupes de l'Indre à BUZANCAIS les 9 et 10 octobre 2021 :

Nombre de participations : **22**

Podiums individuels et équipes : **Médailles OR : 7** (Julie BEAUCOURT, Patrice CAMPAN, Daniel SELMANE, Olivier BLANCHET, Equipe adulte (3) – **Médailles ARGENT : 10** (Lilwenn DESRIER, Maëlyne CHARLOT, Fanny SIOUVILLE, Kévin DESRIER, Patrice CAMPAN, Jean-Paul KIEFFER, Jean-Paul BISIAUX, Daniel SELMANE, Dominique COUPLÉ, Olivier BLANCHET) - **Médailles BRONZE : 9** (Gabriel CHARLOT, Véronique LANYI, Julie BEAUCOURT, Kévin DESRIER, Alain DANJOUX, Jean-Paul BISIAUX, François MANCHON, Dominique COUPLÉ(2), Equipe adultes).

- Championnat départemental des épreuves 10 mètres les 6 et 7 novembre 2021 au C.N.T.S. et les 13 et 14 novembre 2021 à CHABRIS.

Nombre de participations : **27**

Podiums individuels : **Médailles OR : 2** (Daniel SELMANE (2), **Médailles ARGENT : 3** (Fanny SIOUVILLE, Patrice CAMPAN, Daniel SELMANE) **Médailles BRONZE : 3** (Julie BEAUCOURT, Yvan BAILLON, Patrice CAMPAN)

- **Championnat départemental des épreuves 10 mètres des écoles de tir les 26 et 27 mars 2022 à CHABRIS**
Nombre de participations : **1**
Podium individuel : **Médaille OR : 1** (Lilwenn DESRIER)

- **Championnat départemental des épreuves 25/50 mètres les 13,14 et 15 mai 2022 à CHABRIS.**
Nombre de participations : **30**
Podiums individuels : **Médailles OR : 5** (Ophélie RAMBERT (2), Jean-Paul BISIAUX, Dominique COUPLET, Olivier BLANCHET). **Médailles ARGENT : 3** (Patrick MOUROUX, Daniel SELMANE, Dominique COUPLET)
Médailles BRONZE : 4 (Ophélie RAMBERT, Patrice CAMPAN, Jean-Paul KIEFFER, Yvan BAILLON, Dominique COUPLET)

2 – Compétitions à l'échelon régional qualificatives pour les championnats de France

- **Championnat régional des épreuves 10 mètres du 10 au 19 décembre 2021 à FLEURY LES AUBRAIS (45)**
Nombre de qualifications : **15**
Podiums par équipes : **Médaille ARGENT : 1** (Equipe S2 avec Patrice CAMPAN, Daniel SELMANE, Olivier BLANCHET) - **Médaille BRONZE : 1** (Equipe S3 avec François MANCHON, Dominique COUPLET, Dominique COUPLET)

- **Tour régional CDFC (Championnat De France des Clubs) le 30 janvier 2022 à FLEURY LES AUBRAIS (45)**

Société de Tir de Châteauroux : 9^{ème} (Fanny SIOUVILLE, Yvan BAILLON, Olivier BLANCHET et capitaine d'équipe, Dominique KESSLER, Stéphane PAPAZOGLU).

- **Championnat régional des épreuves 10 mètres des écoles de tir les 24 et 25 avril 2022 à FLEURY LES AUBRAIS (45).**
Nombre de qualifications : **1**
Podium individuel : **Médaille BRONZE : 1** (Lilwenn DESRIER)

- **Championnat Régional des épreuves 25/50 mètres les 17, 18 et 19 juin 2022 au C.N.T.S.**
Nombre de qualifications : **13**
Podiums individuels : **Médailles BRONZE : 2** (Ophélie RAMBERT (2))

- **Challenge régional des jeunes 2021-2022**
Nombre des participants classés : **9**
Podium individuel : **Médaille ARGENT : 1** (Maëlyne CHARLOT)

3 – Compétitions à l'échelon national « un record de qualifications (8) depuis plus de 30 ans »

- **Championnat National des épreuves 10 mètres du 14 février 2022 au 19 février 2022 à BESANCON (25)**
Nombre de qualifications : **2**
Patrice CAMPAN senior 2 épreuve pistolet 10 m standard 28^{ème} /145
Daniel SELMANE senior 2 épreuve pistolet 10 m standard 121^{ème} /145

- **Championnat National des épreuves 10 mètres des écoles de tir.**
Nombre de qualifications : **1**
Lilwenn DESRIER benjamine épreuve pistolet 10 m précision 22^{ème} /45

- **Championnat National des épreuves 25/50 mètres du 20 au 28 juillet 2022 à VOLMORANGE (57).**
Nombre de qualifications : **5**
Ophélie RAMBERT épreuves pistolet 25 m standard 34^{ème} /38
Ophélie RAMBERT épreuve pistolet 25 m(sport) : 46^{ème} /51
Dominique COUPLET épreuves pistolet 25 m standard : 27^{ème} / 51 (disqualifié)
Dominique COUPLET épreuve pistolet 25 m percussion centrale : 36^{ème} /51

4 - Compétitions divers concours départementaux et régionaux

- **Challenge de DEOLS du 3 au 5 septembre 2021**
Nombre de participants : 20
Podiums individuels et par équipes : Médailles OR : 3 Médailles ARGENT : 6 Médailles BRONZE : 5
- **Challenge des présidents de CHATEAUROUX du 3 au 5 septembre 2021**
Nombre de participants : 23
Podiums individuels et par équipes : Médailles OR : 7 Médailles ARGENT : 10. Médailles BRONZE : 12
- **6 heures d'ISSOUDUN les 23 et 24 octobre 2021**
Nombre de participants : 8
Pas de podium. Equipe pistolet 10 m de Châteauroux 5^{ème} (Daniel SELMANE et Patrice CAMPAN).
-
- **Challenge de la TOUR BLANCHE à ISSOUDUN du 20 au 22 septembre 2021**
Nombre de participants : 7
Podiums individuels et par équipes : Médaille OR : 1 Médaille ARGENT : 1 Médaille BRONZE : 1
- **Concours de la CIBLE CHARITOISE de LA CHARITE/LOIRE (58) du 28 au 30 janvier 2022**
Nombre de participants : 2
Podiums individuels et par équipes : Médaille ARGENT : 1 Médaille BRONZE : 1
- **Concours de la CIBLE CHARITOISE de LA CHARITE/LOIRE (58) du 28 au 30 juin 2022**
Nombre de participants : 2
Podiums individuels et par équipes : Médailles OR : 2
- **Challenge de DEOLS les 24, 25 et 26 juin 2022**
Nombre de participants : 30
Podiums individuels et par équipes : Médaille OR : 1 Médailles ARGENT : 6 Médailles BRONZE : 3
- **Concours de VIERZON les 1,2 et 3 juillet 2022**
Nombre de participants : 9
Podiums individuels et par équipes : Médaille OR : 2 Médailles ARGENT : 1 Médailles BRONZE : 1

Bavo à tous nos compétiteurs et merci de votre attention.

COMPTE RENDUD'ACTIVITES DE LA SAISON 2021-2022 par le secrétaire Christian DEVAUX.

Chers amis, Le compte rendu d'activité que je vais vous lire, fait état de toutes les tâches qu'il a fallu remplir pour que le club puisse d'abord fonctionner, et ensuite pour que la pratique de notre sport se fasse dans les meilleures conditions possibles. Je rappelle que le fonctionnement du Club repose exclusivement sur des membres toutes et tous bénévoles, qui acceptent de venir aider à toutes les manifestations, en particulier les concours que le club organise, mais aussi à toutes les opérations d'entretien de nos installations. Je vais vous donner lecture de ce qui a été mené à bien durant cette saison sportive 2021-2022 :

Participation et Organisation de manifestations publiques :

- Participation au forum des associations,

- Participation séance découverte du tir sportif journée VITAL SPORT sur le site DECATHLON - Châteauroux
- Organisation en interne du challenge régional organisé par la ligue pour les élèves de l'école de tir,
- Préparation et organisation de notre CHALLENGE DES PRESIDENTS ET DE L'ETAPE CASTELLEROUSSINE du championnat des Sociétés de Tir de l'Indre,
- Inauguration du pas de tir 10 m Pierre PERUCAUD et du pas de tir 50 m Michel LANGLOIS avec remise officielle des survêtements pour les élèves de l'école de tir,
- Séance découverte tir sportif pour personnes handicapée du club Alpin de Châteauroux,
- Organisation d'un BIATHLON National et international en collaboration avec l'association CROSS FIT de Châteauroux,
- Séance découverte du tir sportif au stand R. PERROCHON pour des membres de la section SPORT ET SANTE du CLUB LE POINCONNET BASKET,
- Séance d'initiation au tir sportif épreuves 25 mètres au C.N.T.S. pour des participants au championnat de France U.N.S.S (Union Nationale du Sport Scolaire),
- Participation d'un carabinier et d'un pistoler pour encadrer un stage arbitral National au CNTS,
- Séance découverte au tir sportif épreuves 10 mètres et 25 mètres au stand R. PERROCHON pour des membres du ROTARY CLUB DE CHATEAUROUX,
- Encadrement d'une séance de tir au pistolet et à la carabine LASER, place de la république à Châteauroux pour la cérémonie d'ouverture des championnats du monde de tir paralympiques prévus au CNTS
- Séance découverte au tir sportif épreuves 10, 25 et 50 mètres au stand R. PERROCHON pour des employés du Laboratoire LESCAROUX de Châteauroux,
- Séance découverte au tir sportif épreuves 10 et 25 mètres au stand R. PERROCHON pour les membres du Conseil Municipal de la ville de Châteauroux.
- Organisation d'un second BIATHLON national et international avec le club CROSSFIT de Châteauroux

Organisation administrative :

- Organisation de la présente Assemblée Générale
- Gestion des licences de la saison sportive 2021-2022
- Fabrication et distribution de badges nominatifs pour l'ensemble des adhérents
- Délivrance d'avis préalable,
- Création et renouvellement des carnets de tir,
- Participation stage de formation aux logiciels de gestion ITAC et EDEN
- Relations avec le Comité de tir de l'Indre avec la ligue Régionale et la Fédération
- Inscriptions des nouveaux tireurs et leur intégration dans la Société,
- Gestion des stocks de consommables pour les tirs, (bouteilles d'air comprimé, cibles, porte-cibles, gommettes, cartouches, plombs) etc...
- Saisie et suivi comptable des opérations bancaires,
- Relations avec la préfecture et les administrations,
- Gestion des demandes de renseignements,
- Communication via le site internet et via la messagerie,
- Contrôle et suivi des phases COVID 19,
- Préparation, envois et suivi des diverses demandes de subventions demandées auprès du Conseil Régional, du Conseil Départemental, de la municipalité de Châteauroux, de la ligue régionale de tir,
- Signature de deux conventions avec les polices municipales,
- Mise à disposition de créneaux horaires au stand R. PERROCHON pour la formation et l'entraînement des policiers municipaux de la ville de Châteauroux et pour deux policiers de la commune de Saint-Florent/cher ; de Saint Amand- Montrond, de Buzançais
- Demande et participations de quatre licenciés la formation régionale CAC. (Certificat de compétences CAPACITE A ACCUEILLIR ET CONSEILLER) et de deux licenciés à la formation ANIMATEURS.
- Organisation de 4 réunions de travail, 3 réunions du Bureau et 4 réunions du Comité de Direction
- Organisation et gestion des entraînements 25 m et ensuite 10 et 50 m par la mise en place de créneaux horaires avec réservation obligatoire des postes de tir.

- Gestion tout au long de la saison des séances des tirs contrôlés destinées aux licenciés détenteurs et futurs détenteurs d'armes de poing.
- Inscription des engagements des compétiteurs aux divers championnats FFTir 10,25 et 50 m Départementaux, Régionaux et Nationaux,
- Inscriptions et suivi des engagements aux divers stages organisés par la ligue régionale (CAC et animateurs).
- Organisation et suivi des inscriptions des licenciés sur le site EDEN

Organisation technique :

- Entretien général du stand et de ses abords : tontes diverses, enlèvement des déchets (cartons, douilles.),
- Préparations des salles et des pas de tir pour les événements, nettoyages divers et variés.
- Gestion de la quatrième tranche de travaux, recherches et consultation des entreprises, de financements et suivi des travaux (Cibles électroniques 10 et 50 m, Isolation phonique entre la salle de réception et le pas de tir 25 m, Pose entourage du terrain).

En conclusion, sans les bénévoles il n'y aurait pas de S.T.C. Quand je parle des bénévoles, dont je fais partie, il s'agit de donner un peu de son temps, dans la mesure de ses possibilités. Par ailleurs ce sont toujours des moments très conviviaux que nous partageons. Quant aux tireurs, c'est un peu dommage de se limiter aux tirs-contrôles obligatoires ou au tir loisir. Nous encourageons donc un maximum de tireurs à franchir le pas en participant aux concours amicaux ou départementaux. N'oublions pas que le S.T.C. est avant tout un club sportif, et que nous souhaitons donc avoir un maximum de tireurs sportifs.

Merci de votre attention

COMPTE RENDU FINANCIER DE LA SAISON 2021-2022 par le trésorier François GRABOWSKI Compte rendu financier

Le montant des dépenses pour la saison 2021-2022 s'est élevé à **125 362.90 €** (183 229.73 € l'an dernier).

Le montant des recettes a, quant à lui, représenté la somme de **124 139.80 €** (161 366.47 € l'an dernier).

Il en ressort au 31 août 2022, un déficit de **1 223.10 €** contre un déficit de 21 863.27 € l'an dernier.

Nos recettes proviennent cette année :

Pour la réalisation des travaux :

- De la subvention de la municipalité de Châteauroux : **25 000.00 €**
- Des subventions investissement et FAPA du Conseil Départemental : **9 800.00 €**

Autres recettes

- De la vente des licences : **19 195.00 €**
- Des subventions de fonctionnement et événement sportif de la Municipalité de Châteauroux : **4 400.00 €**,
- De la subvention de fonctionnement du Conseil Départemental : **1 000.00 €**,
- De la vente boutique (munitions, cartons, vêtements) : **4 665.00 €**,
- Des produits divers (conventions polices municipales, ventes d'armes) et manifestations : **4 025.00 €**
- Du mécénat et dons (armurerie BONNIN, garage PERRIER, monsieur PAPAZOGLU) : **4 000.00 €**

Nos postes de dépenses les plus importants :

- Le montant des travaux d'aménagement et entretien des locaux : **11 542.48 €**
- Achat et installation cibles électroniques : **27 532.34 €**
- Achat d'une tondeuse à gazon : **3 849.00 €**

- Achat d'un ordinateur : **699.00 €**
- Achat d'une carabine : **1 250.00 €**
- Le paiement des licences à la F.F.Tir et frais des engagements aux divers championnats : **12 387.42 €**
- Le montant de nos impôts locaux pour le stand : **2 791.00 €** (2 778.00 € en 2021 et 1006.00 en 2020),
- Le montant global des achats nécessaires (eau, électricité, assurances, fournitures sportives et administratives, poste téléphone, entretien matériel) : **13 311.66 €**
- L'échéance du remboursement du prêt de 4 000 € consenti par le Comité de tir de l'Indre : **1 000 €**

Au terme de l'exercice comptable arrêté à la date **du 31 août 2022**, les fonds propres de la Société de Tir de Châteauroux s'élève à : **15 395.78 €**

- Compte bancaire CRCA : **4 360.48 €**
- Compte livret A : **10 950.00 €**
- Caisse : **10.04 €**
- Compte EP sur livret : **63 23 €**
- Parts sociales CRCA **15.00 €**

Les deux vérificateurs aux comptes Messieurs Rachid EL MALKI et Laurent MUSCHIK assurent qu'ils ont été en mesure de consulter l'ensemble des documents comptables de la Société et indique que ceux-ci ne présentent aucune anomalie.

Enfin, si vous le permettez, j'évoquerai très rapidement le budget prévisionnel de la saison 2022-2023, qui pour le moment ne tient pas compte du montant des travaux d'investissement ni de leurs financements, présenté équilibré à la somme de 73 450.00 €.

Merci de votre attention

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Messieurs Laurent MUSCHIK et Rachid EL MALKI indiquent que conformément à la mission confiée, ils ont été en mesure de vérifier les comptes de la SOCIETE DE TIR DE CHATEAUROUX clos au 6 août 2021 et qui portaient sur la période de la saison sportive 2021-2022.

Tous les documents comptables nécessaires à leur examen ont été mis à leur disposition. Qu'ils ont été en mesure d'effectuer, dans de bonnes conditions, tous les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

En conséquence, ils prononcent que l'Assemblée Générale peut approuver les comptes de l'exercice 2021-2022 qui ont été présentés par le trésorier de la Société.

ELECTION DES CANDIDATS AU COMITE DIRECTEUR

Le secrétaire explique à l'assemblée que le Comité de direction de la Société de tir de Châteauroux doit être composé d'au moins 6 membres avec un maximum de 21. Actuellement il se compose de 21 membres.

Cette saison nous enregistrons **5** démissions du Comité Directeur. Il s'agit de Messieurs Pierre BELLERS, Alain DANJOUX, Fabien LANYI, Christian RETAILLEAU, Daniel SELMANE

Compte tenu de ces démissions nous avons enregistré les candidatures suivantes :

Julie BEAUCOURT, Kévin DESRIER, Patrick MARTIN, Frédéric RICHARD, Ludovic RICHARD

ELECTION CANDIDATURES 2022

Distribution des bulletins de vote avec les explications et la procédure de dépouillement.

SONT ELUS AU COMITE DIRECTEUR :

35 votants. 0 bulletin nul. Le vote à bulletins secrets a donné les résultats suivants :

- Julie BEAUCOURT : 35 voix
- Kévin DESRIER : 35 voix
- Patrick MARTIN : 34 voix
- Frédéric RICHARD : 35 voix
- Ludovic RICHARD : 35 voix

ELECTION DU BUREAU POUR LA SAISON 2022-2023

Membres présents ou représentés : 19

Le quorum étant atteint l'élection du bureau peut se dérouler normalement.

Compte tenu des candidatures présentées, un vote se déroule à bulletins secrets. Sont élus :

- **PRESIDENT** : Patrick MOUROUX : 19 voix
- **1er VICE PRESIDENT** : Jean-Paul BISIAUX 19 voix
- **2 -ème VICE PRESIDENT** : Gérard BASTARD 19 voix
- **3 ème VICE PRESIDENT** : Ophélie RAMBERT 19 voix
- **SECRETAIRE** : Christian DEVAUX : 19 voix
- **SECRETAIRE ADJOINT** : Véronique LANYI : 19 voix
- **TRESORIER** : François GRABOWSKI 19 voix
- **TRESORIER ADJOINT** : Régis LE GAL : 19 voix

PRESIDENT D'HONNEUR : Michel LANGLOIS : 19 voix

AUTRES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION : Marcel GODIN, Franck AUDONNET, Jean-Paul KIEFFER, François MANCHON, Dominique GINGAST, Jérôme BABIN DE LIGNAC, François-Xavier LHOPITALIER, Patrice CAMPAN, Julie BEAUCOURT, Kévin DESRIER, Patrick MARTIN, Frédéric RICHARD, Ludovic RICHARD

Le secrétaire sera chargé de faire parvenir la liste du nouveau bureau auprès de la Préfecture de l'Indre, de la jeunesse et sport, de la fédération française de tir, de la ligue Régionale de tir et du Comité Départemental de tir de l'Indre.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES.



Messieurs Rachid EL MALKI et Laurent MUSCHIK acceptent de renouveler leur candidature de vérificateur aux comptes pour la saison 2022-2023.

Les deux candidatures sont acceptées à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

A noter que les frais de fonctionnements (eau, électricité, assurances, ...) vont augmenter ainsi que les impôts. Vigilance donc sur la trésorerie.

Merci de votre attention

PRESENTATION DES TARIFS DES COTISATIONS CLUB ET DES LICENCES POUR LA SAISON SPORTIVE 2022-2023

 CATEGORIES TARIFS	Licence FFTir	Cotisation S.T.C. 	TOTAL	Réduction Cotisation S.T.C.
ADULTES : Seniors : 1.2.3 – Dames : 1.2.3	82.50 €	75.50 €	158.00 €	
JEUNES : Cadets -Juniors (fille et garçon)	57.00 €	35.00 €	92.00 €	
ECOLE DE TIR : Poussins-Benjamins-Minimes (fille et garçon)	57.00€	35.00 €	92.00 €	
SECOND CLUB (toutes catégories)	0.00 €	100.00 €	100.00 €	
Pack famille (2 ^{ème} , 3 ^{ème} membre D'une même famille et au-delà)	0.00 €	0.00 €		10.00 €

VOTE DES DIVERS RAPPORTS ET TARIFS DES COTISATIONS CLUB POUR LA SAISON 2021-2022

Le rapport moral présenté par le président est adopté à l'unanimité

Le rapport d'activités présenté par le secrétaire est adopté à l'unanimité

Le compte rendu sportif présenté par le secrétaire est adopté à l'unanimité

Le rapport financier et le budget prévisionnel présentés par le trésorier sont approuvés à l'unanimité.

Les nouveaux tarifs des licences sont adoptés à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Denis MERIGOT, maire adjoint au sport de la ville de Châteauroux se félicite du bon déroulement de l'AG et encourage tous les membres de la STC à poursuivre leur succès sportif.

Prise de parole de Monsieur Gil AVEROUS maire de la ville de Châteauroux qui indique que la construction du stand 100 mètres est plus que jamais à l'ordre du jour.

Il indique que compte tenu du montant très important de l'investissement, la faisabilité technique, juridique et financière du projet doivent être étudiées très précisément. Une réunion sur ce sujet devrait se tenir très prochainement en mairie. La STC sera informée de l'évolution du dossier.

Toutefois Monsieur AVEROUS prévoit pour cette année que la municipalité prenne en charge une partie des travaux urgents prévus.

MOT DE CLOTURE DU PRESIDENT ET INVITATION AU VIN D'HONNEUR.

Fin de l'Assemblée : 12 h 15

Le Président



Le secrétaire

Christian Devaux